

# La filière porcine en Ukraine : un grand potentiel mais des obstacles substantiels

*Boris DUFLOT (1), Michel RIEU (1), Hervé MAROUBY (1), François CADUDAL (2), Gérard YOU (3)*

*(1) IFIP-Institut du Porc, La Motte au Vicomte BP 35104, 35651 Le Rheu Cedex, France*

*(2) ITAVI-Institut Technique de l'Aviculture, 7, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris, France*

*(3) IDELE-Institut de l'Elevage, 149, rue de Bercy, 75012 Paris, France*

[boris.duflot@ifip.asso.fr](mailto:boris.duflot@ifip.asso.fr)

*Avec la collaboration d'Oleksandra BONDARSKA, de l'Association des Producteurs de Porcs d'Ukraine  
et Nicolas PERRIN, de l'Ambassade de France en Ukraine*

## **La filière porcine en Ukraine : un grand potentiel mais des obstacles substantiels**

Entré en vigueur en janvier 2017, l'accord d'association entre l'Ukraine et l'UE vise à faire converger les politiques économiques, les législations et à favoriser les échanges internationaux entre les deux zones. Pour les produits du porc, cet accord entraîne une baisse des droits de douanes dans les deux sens entre l'Ukraine et l'UE. Gravement touchée par la peste porcine africaine depuis 2012 et n'ayant pas mis en place les mesures de traçabilité et gestion sanitaire reconnues par l'UE, l'Ukraine n'a pour le moment pas accès au marché européen du porc. Les impacts de cet accord sont donc bien plus faibles pour le marché du porc qu'ils ne le sont dans le secteur des volailles, marché sur lequel l'Ukraine a développé fortement ses exportations vers l'UE. Pourtant la filière porcine ukrainienne se restructure et se modernise avec les mêmes recettes que celles appliquées en aviculture. Comptant en effet sur leurs avantages comparatifs, en particulier le prix des matières premières alimentaires et le coût de la main-d'œuvre, les élevages commerciaux ukrainiens obtiennent des coûts de production du porc en moyenne 10 à 15% plus faibles qu'en France. Les processus historiques, économiques et politiques ont favorisé la croissance d'exploitations de grande taille, liées au sol et qui internalisent peu à peu toutes les étapes de la production et de la transformation du porc. Mais leurs performances et leur rentabilité sont variables et leur développement est pour l'instant largement entravé par l'accès aux exportations, et un marché intérieur très instable et peu dynamique.

## **The pig sector in Ukraine: great potential but substantial obstacles**

Entered into force in January 2017, the Association Agreement between Ukraine and the European Union (EU) aims to converge economic policies, legislation and promote international trade between the two zones. For pork products, this agreement results in a two-way reduction of customs duties between Ukraine and the EU. Seriously affected by African Swine Fever since 2012 and not implementing EU-recognized traceability and health management measures, Ukraine does not currently have access to the EU pork market. The impacts of this agreement are therefore much lower for the pork market than they are in the poultry sector, for which Ukraine has strongly developed its exports to the EU. Nonetheless, the Ukrainian pork industry is restructuring and modernizing using the same approaches that were applied to poultry farming. Indeed, given their comparative advantages, especially the lower price of raw materials and cost of labour, Ukrainian commercial farms can achieve pork production costs 10-15% lower, on average, than those in France. Historical, economic and political processes have favoured the growth of large, land-based farms that are gradually internalizing all stages of pork production and meat processing. However, their performance and profitability vary, and their development is currently greatly hampered by lack of access to exports and an unstable and weak domestic market.

## INTRODUCTION

Entré en vigueur en janvier 2017, l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne (UE) a été ratifié le 16 septembre 2014, dans un contexte de tension géopolitique extrême avec en arrière-plan l'annexion de la Crimée par la Russie et l'invasion du Donbass. L'UE a accéléré le processus de ratification de l'accord avec l'Ukraine pour l'aider à se développer et à s'émanciper de l'influence politique et économique russe. Suite à l'embargo russe sur les exportations ukrainiennes, l'UE a ouvert dès 2014 des contingents à droits nuls, prévus dans l'accord, qui ont eu un effet immédiat sur les échanges de produits animaux, en particulier les viandes de volailles.

Cet accord vise à faire converger les politiques économiques, les législations et les règlements, notamment en droit du travail, en droit commercial, et bien entendu à favoriser les échanges internationaux (commerciaux, financiers).

Une étude, financée par FranceAgriMer a cherché à établir un état des lieux des filières animales en Ukraine (volailles de chair, œufs, lait de vache, viande bovine, viande porcine), afin d'évaluer les impacts prévisionnels de l'accord d'association Ukraine-UE sur le commerce international et par conséquent sur les filières animales européennes et en particulier française. Cet article en rapporte les principaux résultats transversaux, et détaille ceux concernant la filière porcine.

## 1. MATERIEL ET METHODES

L'étude a été réalisée au second semestre 2017 et premier semestre 2018. Elle s'appuie sur une analyse bibliographique internationale (littérature scientifique, rapports d'experts, presse, lettres d'informations), des analyses de données provenant des statistiques officielles ukrainiennes, de données des douanes, d'estimations faites par des offices statistiques internationaux ou par des entreprises et associations professionnelles ukrainiennes. De nombreux entretiens et rencontres ont été organisés, avec des experts français ayant travaillé en Ukraine et des acteurs ukrainiens rencontrés lors de plusieurs missions en Ukraine. Ces missions ont comporté des visites d'entreprises (élevages, industries, réseaux de distribution), des participations à des forums et conférences, des échanges avec des agriculteurs, entrepreneurs, chercheurs, représentants de l'administration et d'organisations professionnelles.

## 2. L'AGRICULTURE, PILIER DE L'ECONOMIE

### 2.1. Un secteur agricole résilient et dynamique

L'agriculture occupe depuis longtemps une place de choix dans l'économie ukrainienne. Entre 2007 et 2016, dans un contexte de crises économiques répétées, le secteur agricole a en effet été plus dynamique que le reste de l'économie, contribuant pour 12 % au PIB national en 2016 (contre 3,5 % en France). Agriculture et agro-alimentaire drainaient autour de 12-13 % des investissements en capitaux fixes dans l'économie ukrainienne entre 2000 et 2013. Cette part est en progression depuis et représente 20 % des investissements en 2016. Si avant 2005, ces secteurs drainaient près de 20 % des investissements directs étrangers, leur part est stable autour de 8 % depuis. L'Ukraine a dégagé un excédent commercial pour les produits agroalimentaires de près de 17 milliards d'euros en 2017. Les produits agroalimentaires représentent 56 % des exportations du pays.

Les principales exportations sont les céréales (blé, orge, maïs) et l'huile de tournesol.

L'excédent commercial agricole et agro-alimentaire vis-à-vis de l'UE progresse nettement depuis 2010. En 2016, les importations agroalimentaires communautaires en provenance d'Ukraine, évaluées à 5,6 milliards d'euros, représentaient le tiers des importations tous produits confondus.

Parmi les productions animales, les volailles tirent nettement leur épingle du jeu. Déficitaire jusqu'en 2011, l'Ukraine a développé de façon spectaculaire ses exportations, de 33 000 tec exportées en 2010 à 283 000 tec en 2017. L'UE absorbe 29 % de ces volumes en 2017. Toutes destinations confondues, l'Ukraine atteint un excédent commercial de 144 000 tec de volailles en 2017.

### 2.2. Population décroissante mais agriculture attractive

Au début des années 2000, le secteur agricole occupait 20 %, de la population active, soit près de 4 millions de personnes. Cette part a diminué régulièrement jusqu'à atteindre 15 % en 2010 avant de repartir à la hausse (18 % en 2016). Entre 2010 et 2013, cette hausse peut s'expliquer par un « retour à la terre » d'environ 535 000 actifs suite à la crise économique.

Entre 1990 et 2014, la population ukrainienne est passée de 52 à 45 millions d'habitants (-13 %) en raison d'une décroissance naturelle de la population (mortalité supérieure à la natalité) et de l'émigration, en particulier vers l'UE. La population permanente est inférieure à ce nombre, les travailleurs ukrainiens présents dans l'UE étant toujours officiellement résidents en Ukraine. À titre d'exemple, entre 1,2 et 1,5 million d'Ukrainiens travailleraient en Pologne, autour de 250 000 en Italie et en Allemagne, environ 100 000 en République tchèque. En 2017, la population ukrainienne était de 42,6 millions d'habitants, compte tenu de la perte de la Crimée et du Donbass ; 69 % vivait en zone urbaine.

Cette diminution de la population impacte négativement la taille du marché intérieur, mais également le nombre d'actifs, créant localement des tensions sur le marché du travail. Dans le secteur agricole, les salaires progressent plus rapidement que dans l'industrie agro-alimentaire par exemple. En 2010, le salaire agricole nominal moyen était 45 % inférieur au salaire dans l'industrie agro-alimentaire. Cette différence n'est plus que de 25 % en 2017.

La comparaison des niveaux de salaires agricoles entre l'Ukraine (148 €/mois), la Pologne (1 079 €/mois) et la France (1 864 €/mois) met en évidence l'avantage très net dont dispose l'Ukraine vis-à-vis de l'UE.

### 2.3. Une agriculture essentiellement végétale

En 2016, 71 % du territoire ukrainien étaient occupés par des surfaces agricoles, soit 42,7 millions d'hectares, ce qui en fait le deuxième pays européen par sa surface agricole derrière la Russie. Les terres arables représentent 32,5 millions d'ha, dont une grande partie est constituée de sols particulièrement propices à l'agriculture : les « terres noires » ou tchernoziom. Au sein de l'agriculture ukrainienne, les productions végétales, grandes cultures en tête, occupent entre 60 % et 75 % de la production agricole en valeur, selon les conditions de marché (Tableau 1). Entre 2010 et 2016, la valeur des productions végétales a progressé de près de 20 % par an en moyenne (en grivna), avec un effet prix indéniable, mais également un effet volume lié au développement des grandes cultures, tiré par les exportations. Dans le même temps, les productions animales n'ont progressé « que » de 10 % par an en valeur (grivna).

**Tableau 1** — Décomposition de la production agricole finale de l'Ukraine en 2016

	Valeur (milliards d'euros)	%
<b>Productions végétales</b>	<b>17,2</b>	<b>78%</b>
Grandes cultures	13,6	62%
Autres productions végétales	3,6	16%
<b>Productions animales</b>	<b>4,8</b>	<b>22%</b>
Lait	1,6	7%
Bovins	0,5	2%
Porc	0,9	4%
Volailles	1,1	5%
Œufs	0,6	3%
Autres productions animales	0,2	1%
<b>Ensemble</b>	<b>22,0</b>	<b>100%</b>

Source : Djerkomstat

Au sein des productions animales, les secteurs bovins représentaient 43 % (33 % pour le lait et 10 % pour la viande) de la valeur en 2016, contre 51 % en 2010 perdant relativement du terrain face aux productions avicoles dont le poids est passé de 29 % à 35 % (23 % pour la volaille et 12 % pour les œufs) tandis que la production porcine a maintenu son poids relatif à 18% des productions animales.

#### 2.4. Une structuration duale des exploitations agricoles

Lancé dès l'indépendance de l'Ukraine en 1991, le mouvement de dénationalisation et décollectivisation des exploitations et du foncier agricoles a conforté l'agriculture duale, qui préexistait sous le régime communiste, avec d'un côté le maintien de l'agriculture de subsistance, pratiquée par la plupart des familles rurales, et, de l'autre, la transformation juridique des anciennes structures collectives en sociétés privées, mais souvent sans changement de leurs dirigeants ni de leur mode de gestion.

La suppression des entreprises agricoles collectives n'est intervenue qu'en 1999, entraînant la création d'une multitude de sociétés aux formes juridiques diverses. Le foncier agricole, qui appartenait à l'État, a été réparti entre les 6,8 millions de salariés qui travaillaient dans les anciens kolkhozes et sovkhos sous la forme de titres de propriété (4,2 ha par bénéficiaire en moyenne) et d'une part variable du capital des entreprises agricoles. Les millions de propriétaires fonciers n'exploitent généralement pas ces terres et les louent à des exploitants agricoles. Ces derniers sont bien souvent leur employeur, ce qui crée une situation d'interdépendance qui contribue à maintenir l'emploi agricole. Les dotations en main d'œuvre des exploitations sont ainsi bien souvent supérieures à leurs besoins physiques, d'autant qu'elles se mécanisent de plus en plus.

Dès 2001, les autorités ont instauré un moratoire sur le marché du foncier, toujours en vigueur en 2018 même si régulièrement remis en question, qui interdit les ventes des 32 millions d'hectares de terres agricoles distribuées. Ce moratoire est jugé négativement par les institutions internationales, car défavorable aux investissements (irrigation, modernisation) et obstacle au développement des exploitations familiales. Le gouvernement ukrainien pourrait lever ce moratoire en 2020, sous la pression du FMI créancier de l'Ukraine. L'État a souvent hésité par peur de mécontenter les millions de petits propriétaires et de déstabiliser un secteur important de l'économie nationale.

Héritage du passé et de ces évolutions, l'agriculture ukrainienne abrite aujourd'hui une très grande diversité d'exploitations agricoles. Les statistiques ne distinguent que deux grandes catégories de producteurs : les petites exploitations familiales et de statut non reconnu, dénommées « fermes de la population », et les « entreprises agricoles ».

Le nombre de fermes de la population est estimé à 5 millions en 2014. Elles mettent en valeur de petits lopins individuels, attribués lors de la privatisation de 1992. Sur environ 6 millions d'hectares (14 % de la SAU nationale), elles produisent essentiellement des cultures maraichères et des productions animales.

Les entreprises agricoles peuvent être classées en trois catégories. Les exploitations familiales, en nombre restreint (33 à 35 000), sont des exploitations privées indépendantes, propriété de personnes physiques, qui exploitent 80 ha en moyenne. Née lors de la réforme foncière, cette catégorie, qui occupe officiellement 8 % de la SAU, peine à se développer.

La deuxième catégorie réunit la plupart des grandes entreprises agricoles, issues pour la plupart des anciennes entreprises collectives agricoles. Estimées à moins de 10 000, elles cultivent en moyenne 1 935 ha et couvrent 57 % de la SAU du pays en 2014. Lors de la privatisation, elles sont le plus souvent devenues des sociétés anonymes, plus rarement des coopératives de production.

Une troisième catégorie d'entreprises agricoles a progressivement émergé. Ces entreprises capitalistes, appelées agrohholdings, se sont développées le plus souvent grâce à l'apport de capitaux extérieurs amenés par des oligarques ukrainiens, et de connivences fortes avec l'État. Elles ont généralement repris d'anciennes fermes d'État qu'elles ont modernisées grâce à d'importants investissements. Elles cultivent de grandes surfaces et pratiquent une intégration verticale soit vers l'amont soit vers l'aval. Certaines sociétés contrôlent production et commercialisation de semences, d'engrais et de phytosanitaires, voire sont importatrices exclusives d'équipements agricoles. D'autres développent une intégration vers l'aval avec la mise en place d'outils d'abattage et de découpe, de porcs ou de volailles, dans le prolongement d'ateliers d'engraissement.

Si les entreprises agricoles et les agrohholdings produisent l'essentiel des grandes cultures, elles ne contribuent que pour 40 % au produit agricole national. En revanche, les particuliers et les fermes familiales, sur le tiers de la SAU du pays, fournissent l'essentiel (80 à 85 %) de la production de fruits et de légumes, 75 % de la production laitière, 55 % de la production de viande et 42 % de la production d'œufs et poulets (Tableau 2).

**Tableau 2** — Contribution des différentes structures agricoles d'Ukraine aux productions animales en 2017

	Porc	Bovins lait	Bovins viande	Volailles	Œufs
Fermes de la population	<b>47%</b>	73%	74%	15%	46%
Fermes privées	<b>4%</b>	2%	3%	2%	1%
Entreprises agricoles	<b>49%</b>	25%	23%	83%	53%
dont Agroholdings	<b>10%</b>	5%	5%	77%	35%

Source : Idele, Ifip et Itavi d'après DerjKomStat

## 2.5. Un modèle agro-exportateur industriel favorisé

Les réformes institutionnelles, l'instabilité politique et les nombreuses crises qui ont accompagné l'histoire récente de l'Ukraine (libéralisation des années 1990, crise russe de 1998, crise financière internationale de 2008, crise politique de 2013-2014) ont concouru à établir les conditions économiques qui environnent les filières agricoles d'aujourd'hui :

- une précarité juridique, qui maintient une partie importante de la production agricole dans un cadre familial sans statut ;
- une inflation élevée, amputant significativement le pouvoir d'achat des consommateurs et influant négativement sur la consommation de produits animaux notamment ;
- des périodes de forte dévaluation de la grivna, renchérissant le coût des importations et accroissant la compétitivité des exportations, en particulier agricoles ;
- des taux d'intérêt élevés, procurant un avantage compétitif aux entreprises de grande taille, seules en mesure de mobiliser des capitaux étrangers : financement par la BERD, introduction en bourse sur les places européennes, facilités de paiement accordés par les fournisseurs ;
- la recherche de cycles de production courts et d'investissements à faible temps de retour : grandes cultures produites de façon extensive, volailles.

Par ailleurs, la domination de l'économie nationale par des oligarques, et les relations qu'ils entretiennent avec les décideurs politiques (Lepesant, 2015) accentue le développement de certains agroholdings, comme en atteste la distribution opaque et inégale des aides publiques nationales à l'investissement agricole. La faillite retentissante de quelques agroholdings a ébranlé la conviction, auparavant dominante dans les milieux d'affaires, que ces sociétés agricoles étaient incontestablement l'avenir de l'agriculture ukrainienne et préfiguraient même le modèle de « l'agriculture de firme ».

Avec les soutiens économiques et politiques dont ils disposent, les agroholdings participent activement à la performance commerciale à l'export de filières. En aviculture, des agroholdings se sont structurés en clusters performants et intégrés, jouant sur les économies d'échelle, les faibles coûts alimentaires et de main d'œuvre, ainsi que l'intégration avec la transformation, leur permettant de concurrencer les producteurs européens (Hercule et Cadudal, 2019).

## 3. LA FILIERE PORCINE EN DIFFICULTE

De 2009 à 2018, la production moyenne de porc en Ukraine se situe à 694 000 tonnes. Avant la chute de l'Union soviétique, à la fin des années 1990, la production dépassait 1,5 million de tonnes. De 1990 à 1995 la production a brutalement été divisée par deux, sans réel rattrapage quantitatif depuis.

Très peu intégrée au marché international, la production porcine en Ukraine dépend fortement de la situation macroéconomique du pays, aussi bien en termes de capacités d'investissements que de débouchés. La croissance économique du début des années 2000 a entraîné une hausse de la consommation de produits du porc. Les besoins ont été comblés à la fois par la hausse de la production (+48 % de 2005 à 2015) et une amplification des importations (Figure 1). Mais la déstabilisation politique et économique du pays à partir de 2014 a entraîné l'effondrement de la monnaie, des investissements et du pouvoir d'achat. La consommation de

produits du porc a baissé de 24 % de 2013 à 2018, la production porcine nationale de 9 %, et les importations ont été divisées par cinq. La diminution continue de la population ukrainienne est un autre élément de dépression du marché intérieur.

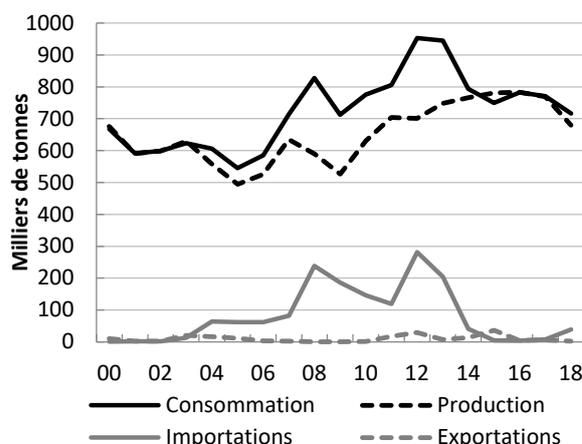


Figure 1 — Bilan d'approvisionnement de l'Ukraine en porc

Source : IFIP d'après données USDA PSD

### 3.1. La consommation de porc concurrencée

Compétitive en prix, la volaille de chair a pris une place de plus en plus importante dans les assiettes des Ukrainiens, au détriment du porc. Alors que la consommation individuelle de poulet continue de progresser depuis 2014, celle de porc régresse. La consommation de poulet atteint 23,8 kg/habitant/an en 2017 (+1,2 kg par rapport à 2013), celle de porc décroît à 18,1 kg (-2,6 kg depuis 2013). La consommation de viande bovine, limitée à 7 kg/hab./an, tend à diminuer également. La forte tradition culinaire autour des produits du porc contribue néanmoins à maintenir leur consommation. La diversité des produits transformés autorise une valorisation de l'ensemble de la carcasse, et est proposée aux consommateurs dans un large éventail de prix (1,3 à 13 €/kg relevés au détail en GMS en juin 2018). Les prix du porc frais se superposent à ceux de la viande bovine fraîche, alors que le poulet est significativement moins cher.

En dehors de l'autoconsommation, qui peut prendre une part significative, les circuits de distribution majeurs sont les marchés, présents dans toutes les communautés rurales et les villes, et où la majorité des Ukrainiens continue de faire ses achats alimentaires. On estime leur part de marché en produits du porc à environ 35 %. Les échoppes spécialisées en viande représenteraient elles 40 % du marché. Elles sont souvent liées à une entreprise de charcuterie-salaison, en propriété ou franchise, pour lesquelles elles représentent le débouché majeur. Les GMS sont encore peu développées, avec 25 % du marché, mais elles progressent sous l'effet de l'urbanisation.

### 3.2. Des échanges internationaux fluctuants et limités

Majoritairement destinées à la transformation, les importations de produits du porc en Ukraine ont été très fluctuantes au cours des dix dernières années. Tirées par la demande, elles ont été particulièrement élevées de 2008 à 2013, principalement des viandes fraîches, réfrigérées et congelées, mais aussi des lards, graisses et abats. Depuis 2008 et jusqu'à 2017, les importations d'abats se sont maintenues à un niveau proche de 20 000 t/an, tandis que celles de lards et graisses progressent lentement, et atteignent ces dernières

années 50 000 t/an. Les importations de viandes se sont quant à elles effondrées à partir de 2014.

Très majoritairement orientés vers la Russie jusqu'en 2015, les flux à l'exportation se sont taris à la fermeture de ce marché. Les exportations s'élèvent à moins de 2 % de la production nationale de 2016 à 2018. Des mises à niveau sanitaire et dans le système de traçabilité seraient nécessaires pour l'accès à d'autres marchés. Le volet commercial de l'accord d'association Ukraine-UE prévoit un contingent à droit nul de 20 000 t de viande de porc de l'UE vers l'Ukraine, une première partie de 10 000 t comprenant toutes les catégories de viandes fraîches, réfrigérées et congelées, et une seconde partie de 10 000 t additionnelles se limitant aux carcasses, épaules, poitrines, « autres pièces » (hors jambons et longues) non désossées. L'accord prévoit également des droits de douane nuls pour les reproducteurs de race pure et une réduction progressive des droits de douane, comprise entre 20 et 50 % sur les abats, graisses et viandes de porc salées, séchées et fumées et les préparations cuites. De l'Ukraine vers l'UE, le contingent de viandes fraîches réfrigérées et congelées est le double : 40 000 t en deux parties de 20 000 tonnes ayant les mêmes caractéristiques que de l'UE vers l'Ukraine. L'accord prévoit une exemption de droits sur les abats, graisses et viandes de porc salées, séchées et fumées et les préparations cuites depuis l'Ukraine.

Mais l'extension actuelle de la peste porcine africaine rend caduque toute ambition d'exportation de porc ukrainien vers des destinations exigeantes.

### 3.3. Le fléau de la peste porcine africaine

Après la Russie atteinte dès 2007, le premier cas ukrainien de peste porcine africaine (PPA) est notifié à l'OIE en juillet 2012. Mais ce n'est qu'à partir de l'été 2015 que le nombre de foyers se développe. Entre juillet 2015 et septembre 2018, une dizaine de nouveaux foyers par mois sont identifiés dans le pays. Contrairement à ce qui est observé sur le front nord-ouest européen de progression du virus (Pologne et Etats Baltes), les animaux infectés en Ukraine sont majoritairement (à 80-90%) des porcs domestiques. La FAO, l'OIE, la BERD coopèrent avec les autorités centrales et locales d'Ukraine depuis 2015 pour endiguer la progression de l'épizootie. La détection précoce des animaux malades, les abattages préventifs, et la mise en place de périmètres de sécurité sans transports ni animaux sont les principaux moyens de contrôle de la diffusion.

La présence très dense de petits élevages non sécurisés, avec parfois des animaux élevés en plein air, rend l'application des mesures de détection et de prévention très difficiles. Les transports d'animaux vivants sont fragmentés et non tracés, d'un élevage à un autre ou entre les élevages et les abattoirs. Les élevages commerciaux d'Ukraine se protègent en prenant des mesures drastiques de biosécurité et de désinfection des camions. Les salariés d'élevages sont dissuadés d'élever des porcs chez eux en recevant des gratifications sous forme de viande. Malgré cela les élevages industriels ne sont pas à l'abri. Le plus important foyer de peste porcine en Ukraine a été détecté en août 2019 dans l'un des plus grands élevages, situé à l'ouest du pays. A la suite de la confirmation de la maladie, 100 000 porcs ont été abattus, soit 1,6% du cheptel ukrainien. En 2015, la maladie s'était déclarée dans un élevage industriel de la région de Kiev, impactant 60 000 porcs.

### 3.4. Deux modes d'élevage contrastés

Le cheptel porcine ukrainien a connu une forte baisse ces dernières années, avec 6,1 millions de porcs en 2017, contre

près de 8 millions en 2011 (-16 %). Le cheptel des exploitations commerciales se maintient à 3,3 millions de porcs, tandis que celui des fermes de la population s'effondre (-22 % entre 2015 et 2018). Les fermes de la population ne détiennent plus que 47 % du cheptel en 2017, contre 68 % en 2001.

La surproduction relative et la baisse du prix du porc, l'instabilité politique et les mouvements de population, la concurrence avec le porc produit à moindre coût par les fermes commerciales, contribuent à l'abandon d'un mode d'élevage tourné vers l'autoconsommation. La PPA accélère ce processus, par la mortalité des animaux, les abattages sanitaires, mais surtout la perte de confiance en ce modèle. L'allongement des circuits de commercialisation et la demande des acheteurs de plus de traçabilité est un autre facteur de fragilisation de ces élevages. La concentration du cheptel s'accélère dans les plus grandes structures. Les élevages de plus de 5 000 porcs présents représentent 38 % du cheptel national en 2018, contre 18 % en 2010. Les élevages de taille moyenne (de 500 à 5 000 porcs présents) représentent une part très faible de l'activité (16 % du cheptel national).

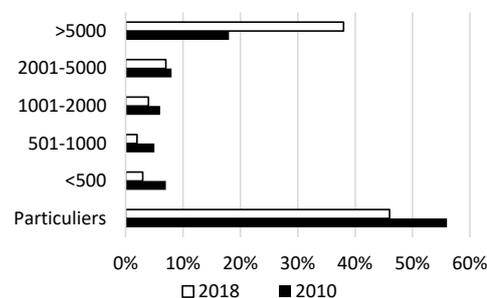


Figure 2 — Distribution du cheptel de porcs ukrainien en fonction du nombre de porcs présents par élevage

Source : IFIP d'après données ASU

Lié au sol, le cheptel porcine est distribué de façon assez équilibrée sur le territoire. Les élevages de particuliers pèsent plus dans la production de l'Ouest du pays. L'Est se caractérise par la présence de grands acteurs industriels, notamment dans les régions de Poltava (groupe Globino), de Dnipro et Donetsk (implantation du leader national APK Invest). La production porcine est plus dynamique à l'ouest, surtout depuis 2014, avec l'afflux de population et de capitaux depuis l'est en conflit.

### 3.5. Verticalisation des filières

Les élevages porcins ukrainiens sont aussi bien naisseurs-engraisseurs que spécialisés naisseurs ou engraisseurs. L'investissement en engraissement est privilégié par les nouveaux entrants car moins exigeant techniquement, et de retour sur investissements rapide. En réponse à la demande croissante de porcelets, des élevages de grande taille se sont spécialisés en naissance. En raison de la plus forte technicité requise dans ces systèmes, les investissements étrangers, notamment danois, sont fréquents, les technologies, matériels, compétences et conseils techniques venant du pays d'origine. La grande majorité des porcs vivants sont vendus de gré à gré entre éleveur et abatteur. Le secteur de l'abattage est très atomisé. Les échanges laissent largement place à l'informel entre les opérateurs de petite et moyenne taille (élevages, abatteurs, transformateurs) qui opèrent sur des débouchés locaux. Pour les plus grands opérateurs, la définition du prix est organisée de façon hebdomadaire par négociation itérative entre éleveurs et abatteurs. La mesure de la qualité (composition gras-maigre) est sommaire, souvent effectuée à vue et les porcs classés en deux ou trois classes.

Le marché est saisonnier, avec un pic de consommation lors des fêtes de fin d'année, ce qui apporte une contribution supplémentaire à la forte volatilité des prix du porc.

La verticalisation des filières se développe dans les grands groupes. Elle correspond à la demande de certains abatteurs de sécuriser leurs approvisionnements en quantité et en qualité, ou bien des groupes d'élevage d'accroître leur valeur ajoutée. Elle est progressive et partielle, les naisseurs devenant naisseurs-engraisseurs avant d'envisager un investissement en abattage-découpe. Cette intégration verticale prend la forme de contrôle direct, en propriété, des différentes opérations de la chaîne. La contractualisation est peu développée, ce qui s'explique par le faible nombre d'agriculteurs familiaux ayant la capacité d'investir dans des élevages de taille suffisante, et aussi par l'instabilité juridique.

### 3.6. Des avantages compétitifs

La disponibilité et les faibles prix des céréales et oléoprotéagineux, l'abondance des surfaces d'épandage, les faibles coûts de main d'œuvre et par conséquent de construction, les fortes capacités financières des investisseurs, sont les avantages concurrentiels des élevages ukrainiens. La grande majorité des structures fabriquent leur aliment pour porcs à partir des matières premières produites sur l'exploitation. Les performances techniques (productivité des truies, indices de consommation) sont en moyenne très en deçà des résultats des élevages français, mais les élevages les plus performants parviennent à des niveaux comparables en performances zootechniques ou en productivité du travail. L'Association des Eleveurs de Porcs d'Ukraine (ASU) regroupe 37 exploitations professionnelles du pays, représentant 38 % du cheptel des fermes commerciales. Un sondage des performances technico-économiques d'une quinzaine de ces éleveurs a été réalisé afin d'établir une référence de groupe. L'échantillon comprend 28 % d'élevages de moins de 500 truies, 32 % d'élevages de 500 à 1 800 truies, et 40 % d'élevages de plus de 1 800 truies. Des résultats technico-économiques moyens de ces élevages sont présentés dans le tableau 3.

**Tableau 3** — Prix et performances techniques moyens des élevages commerciaux ukrainiens et français en ANNEE ?

Critère	Ukraine	France
Nombre de porcs produits/truie/an	17	26
Indice de consommation en engraissement, kg aliment /kg de croît	3,1	2,7
Prix des aliments consommés, €/tonne	205	225
Prix de bâtiments neufs pour truie suitée naisseur-engraisseur, €/truie	3 170	7 330
Coût moyen de la main d'œuvre en élevage, €/heure	2,9	19,8
Coût de production du porc, €/kg carc.	1,25	1,43
Prix du porc départ élevage, €/kg carc.	1,53	1,55

Source : Estimations IFIP d'après InterPig, ASU et enquêtes entreprises

En 2017, le résultat net atteint 0,28 €/kg carcasse, ce qui d'après nos estimations autorise un temps de retour sur un investissement à neuf dans un élevage naisseur-engraisseur de

quatre ans seulement. Cette situation est courante. En particulier la période 2004 à 2010, avec des prix du porc élevés, a été très rentable pour les élevages ukrainiens. Toutefois, les coûts de production et la rentabilité des élevages commerciaux ukrainiens est très hétérogène. L'état des bâtiments, les compétences des salariés et la gestion financière sont les principaux critères de différenciation des élevages. Une majorité des élevages de grande taille se sont construits par la reprise d'anciens domaines collectifs : foncier, bâtiments et souvent personnel. La phase de constitution de l'élevage est délicate en ce sens qu'elle demande la rénovation de bâtiments anciens, la formation d'un personnel non qualifié, le recrutement de personnels déjà qualifiés très rares sur le marché. Les chefs d'élevage compétents peuvent coûter jusqu'à 1 000€ par mois cotisations salariales et patronales comprises, contre 150 € pour les salariés les moins qualifiés. L'hétérogénéité des performances et l'accès au crédit constituent des facteurs de différenciation et concentration des élevages. Les plus grandes structures obtiennent des conditions plus favorables en raison de l'accès à des financements étrangers, et aux prêts de la BERD. Peu transparentes, les aides d'Etat sont surtout orientées vers les agroholdings. Les 15 plus grandes entreprises d'élevage comptent entre 20 000 et 300 000 porcs présents en 2018. Ces entreprises ont pour la plupart connu une croissance spectaculaire depuis 2010 : doublement de la taille pour les deux sociétés à capitaux danois Halychyna-Zahyd et Goodvalley, triplement pour le leader APK-Invest, quadruplement pour Agroprodservice, Globynskiy-svynokomplex et Nyva Pereyaslavshyny.

### CONCLUSION

Contrairement aux observations actuelles sur les volailles, le marché du porc européen a peu de chances d'être impacté à court ou moyen terme par l'accord de partenariat Ukraine-UE. Malgré la définition de contingents à droits nuls pour les produits du porc dans les deux sens entre Ukraine et UE, les échanges sont pour le moment impossibles vers l'UE à cause de la large présence de PPA en Ukraine, et du non-respect des normes réglementaires européennes de traçabilité et de gestion sanitaire. Vers l'Ukraine, les flux sont limités par la faiblesse de la demande intérieure. Cette situation est exacerbée en 2019 et probablement pour plusieurs années suite au développement des débouchés de l'Europe vers l'Asie, dont le cheptel porcin touché par la PPA s'effondre. L'Ukraine semble à moyen terme pouvoir représenter pour l'UE au mieux un marché de dégageement ponctuel.

Finalement, les forts avantages concurrentiels de l'Ukraine en élevage, avec notamment des prix de facteurs de production très faibles par rapport à l'UE, ne peuvent que partiellement s'exprimer faute de possibilités d'exportations. Mais le marché intérieur, instable mais historiquement assez rémunérateur, et l'accès à des ressources provenant d'autres secteurs et de l'étranger, permettent le développement de clusters d'entreprises intégrées particulièrement performantes.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Lepesant G., 2015. Entre européanisation et fragmentation, quel modèle de développement pour le territoire ukrainien ? Les Etudes du CERI, n° 212, 50 pp.
- Hercule J., Cadudal F., 2019. L'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne. Impacts sur les filières avicoles européennes et françaises. 13ème Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à foie gras, 53-58.
- IDELE, ITAVI, IFIP, 2018. Filières animales : L'Ukraine peut-elle profiter de l'accord de libre-échange avec l'UE ? Etude pour FranceAgrimer, 110 p.